

Niger

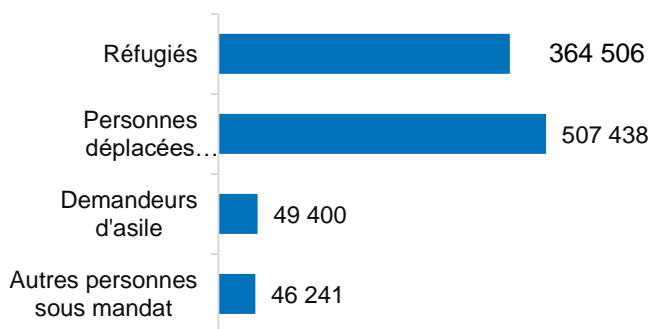
Juillet 2024

En juillet, le HCR a remis 150 kits d'articles non alimentaires aux autorités de Zinder pour assister les victimes des inondations. Selon le ministère de l'Intérieur, au 31 juillet et depuis le début de la saison des pluies, **75 711 personnes, ont été touchées et 6 868 maisons détruite par ces inondations** provoquées par des pluies torrentielles, dans huit régions.

En juillet, les mouvements forcés des populations se sont poursuivis à Téra, dans la région de Tillabéri, avec le **déplacement interne de 2 179 personnes** fuyant les attaques des groupes armés non étatiques, tandis que le nombre de demandeurs d'asile burkinabè depuis mai 2024 a atteint 3 904 personnes.

Du 16 au 17 juillet, le **HCR et ses partenaires, ont distribué des kits d'articles non alimentaires et des vêtements à 1 067 réfugiés nigériens** répartis dans 10 villages de la région de Maradi. Cette initiative a significativement amélioré leurs conditions de vie.

STATISTIAUE DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT FORCÉ AU 31 JUILLET 2024

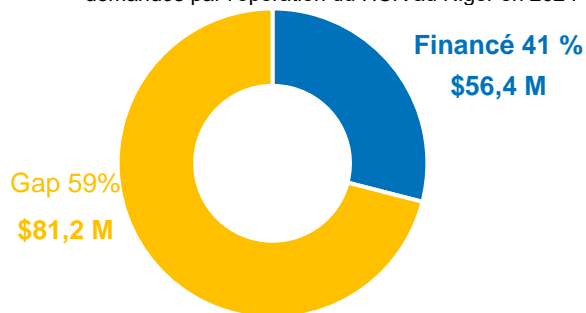


* Y compris les réfugiés non enregistrés.

FINANCEMENT AU 10 JUILLET 2024

\$137,6 M

demandés par l'opération du HCR au Niger en 2024



Appui en médicaments génériques pour le deuxième semestre au centre de santé de Chadakori. © HCR

Contexte opérationnel

Malgré les défis sécuritaires, politiques et économiques accentués par le coup d'État de juillet 2023 et les sanctions sévères imposées au Niger, le pays a continué d'accueillir des réfugiés et des demandeurs d'asile en provenance du Nigeria (57 %), du Mali (30 %), du Burkina Faso (9 %) et d'autres pays (4 %). On dénombre également plus de 507 438 personnes déplacées internes et 46 612 autres individus tels que les retournés nigériens ayant fui des zones de conflit et d'insécurité.

L'intervention du HCR au Niger vise une approche inclusive et centrée sur la fourniture de services de protection, d'assistance et de solutions pour les personnes déplacées de force. Une attention particulière est portée aux plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes ayant des besoins spécifiques, tout en mettant l'accent sur le renforcement des structures communautaires.

En juillet, les opérations du HCR se sont déroulées de manière ininterrompue sur l'ensemble du territoire, à l'exception des zones désignées comme « zones d'opérations militaires » par le gouvernement, où les activités humanitaires ont été temporairement suspendues. Le HCR et d'autres acteurs humanitaires ont continué de plaider auprès des autorités régionales en faveur d'un assouplissement progressif de ces mesures, afin de garantir que les personnes dans le besoin reçoivent l'assistance nécessaire chaque fois que la situation sécuritaire le permet. Cette approche a permis de minimiser l'impact de ces restrictions sur les opérations humanitaires, bien que la situation sécuritaire reste considérablement difficile, notamment dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Diffa et Maradi.

Des opérations militaires menées par les forces de défense du Niger ont continué le long des frontières, dans le cadre du récent pacte de sécurité mutuelle signé par le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Il est à craindre que ces opérations, combinées à l'augmentation des activités des groupes armés non étatiques (Ganes), ne provoquent plus des mouvements de population vers les localités d'Abala, Tera, Tillia, Tassara et Tchintabaraden dans les régions de Tillabéri et Tahoua au Niger.

Le HCR demeure profondément préoccupé par la situation des individus vulnérables au Niger, les réfugiés, les déplacés internes et les communautés hôtes affectées par la situation. Malgré la levée des sanctions de la Cédéao, la hausse des prix et la persistance de la fermeture des principaux points d'accès entre le Niger et le Bénin – une des voies cruciales pour l'importation de biens essentiels -- continuent d'affaiblir la résilience globale des populations. À moins d'une avancée significative dans la résolution de ces défis, **la situation humanitaire risque de devenir alarmante.**

Tout comme l'ensemble des agences des Nations unies au Niger, **le HCR a rétabli ses canaux de communication avec le gouvernement**, engageant des discussions avec les responsables clés des ministères de l'Intérieur, de l'Action humanitaire et de la Justice, à la fois sur le plan technique et stratégique. La visite de la secrétaire générale adjointe des Nations unies-Amina Mohammed au Niger, en juillet, a renforcé cette coopération, qui revêt une importance cruciale pour assurer la continuité fluide des activités humanitaires, faciliter la libre circulation du personnel, des ressources et des finances, et permettre la réalisation de tâches essentielles, telles que la détermination du statut de réfugié.

Région de Tillabéri

Contexte : au 31 juillet, la région de Tillabéri abrite 302 519 personnes déplacées de force, dont 223 950 déplacés internes, 41 126 réfugiés, principalement en provenance du Mali, et 37 443 demandeurs d'asile, principalement en provenance du Burkina Faso.

Depuis l'arrivée des réfugiés maliens à Tillabéri en 2012, le HCR et le gouvernement du Niger ont collaboré activement pour **promouvoir leur inclusion socio-économique au sein des zones et des communautés d'accueil**, en adoptant une **stratégie dite « hors camp »**. Grâce à l'appui des acteurs du

développement et aux initiatives d'intégration au sein des communautés locales, les réfugiés maliens et leurs hôtes ont bénéficié d'une gamme variée de services, d'un accès à la terre, au logement, ainsi qu'à de nombreuses opportunités de subsistance. Des améliorations notables ont été apportées aux infrastructures nationales dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'approvisionnement en eau.

Pour **favoriser la coexistence pacifique** entre les différentes communautés, le HCR a facilité des rapprochements en établissant des « zones communes » telles que les banques de céréales des villages, les magasins d'aliments pour le bétail, ainsi que par le biais de la création de divers comités communautaires mixtes.



Distribution des kits d'articles de bien non alimentaires aux demandeurs d'asile Burkinabé à Téra © UNHCR

- Le 25 juillet, des affrontements entre des groupes armés non étatiques et l'armée nigérienne ont causé la mort de 11 personnes dans le village de Takrouzat. Cet incident, ainsi que d'autres combats survenus à Téra, **ont forcé le déplacement d'au moins 2 179 personnes (soit 267 ménages) de la localité de Kokorou, rendant l'accès humanitaire dans la région encore plus difficile.**
- Malgré ces défis, **le HCR a fourni une première aide non alimentaire à environ 470 demandeurs d'asile burkinabés** arrivés à Téra en mai et juin. Ces kits comprenaient des bâches, des couvertures, des moustiquaires, des nattes, des seaux, des bidons, des ustensiles de cuisine et des vêtements.

- Le 30 juillet, le partenaire du HCR, ACTED, a lancé une **distribution de cash à Ayorou et Abala, ciblant 300 personnes** à besoins spécifiques (PBS), dont 150 à Ayorou et 150 à Abala. Cette assistance, planifiée sur une période de trois mois, offre un soutien financier mensuel de 40 000 francs CFA (environ 65 dollars) par personne, couvrant ainsi les besoins essentiels et renforçant la protection de ces populations vulnérables.
- Dans le cadre **de l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement, le partenaire du HCR, l'ONG APBE**, a achevé la construction de 82 latrines familiales sur le site des réfugiés maliens d'Abala. Ces infrastructures visent à améliorer les conditions sanitaires et à réduire la pratique de la défécation en plein air. La réception officielle a eu lieu le 18 juillet 2024, en présence des autorités locales d'Abala.
- Pour **renforcer la lutte contre le changement climatique**, le HCR et ses partenaires ont distribué 400 plants ainsi que 400 paniers de protection aux réfugiés du site d'Abala pour soutenir les activités de reboisement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale intitulée "Un ménage, un arbre."



Le chef du bureau terrain d'Abala plantant un arbre dans la cour d'un ménage réfugié Malien au site d'Abala © UNHCR

Région de Tahoua

Contexte : la région de Tahoua se distingue par la présence de réfugiés venant du Mali dans sa partie nord, et au sud, par celle de réfugiés en provenance du Nigéria (Etats de Zamfara, Sokoto et Kebbi) et de ressortissants nigériens résidant auparavant au Mali, contraints de fuir vers leur pays d'origine. **Au 31 juillet, la région de Tahoua comptait 205 655 personnes déplacées de force, dont 114 052 réfugiés, 81 142 personnes déplacées internes et 10 461 autres personnes, principalement des retournés.**

En raison de l'insécurité persistante le long de la frontière avec le Mali, notamment dans la zone de Ménaka, de nouveaux réfugiés ont été enregistrés au cours des derniers mois dans les localités de Tchintabaraden, Telemcess et Tillia. Par ailleurs, **le département de Madaoua, situé à la frontière avec le Nigéria, continue d'accueillir des demandeurs d'asile en provenance du Nigéria** (État de Sokoto) en raison des incursions répétées de groupes armés non étatiques dans les villages frontaliers.

- Du 23 au 24 juillet, dans le cadre de **l'enregistrement continu de niveau II des réfugiés nigériens**, le HCR et la Commission Nationale d'Éligibilité (CNE) ont mené une opération de vérification physique et biométrique des réfugiés dans le village d'accueil de Leymi, situé dans la commune de Bangui, département de Madaoua. Cet exercice visait à actualiser les données relatives aux naissances, décès, réunifications familiales et séparations. Ainsi, 173 nouveau-nés ont été enregistrés et 174 attestations de réfugié ont été renouvelées.
- Le 30 juillet, **le HCR a participé à la formation des membres du sous-groupe de travail protection et des gestionnaires de cas de l'ONG INTERSOS dans la région de Tahoua. Les participants ont été sensibilisés sur la protection des enfants en situation d'urgence, la traite des enfants, les violences basées sur le genre (VBG), le fonctionnement du panel de détermination de l'intérêt supérieur (DIS) de l'enfant et les risques d'apatridie.** Cette formation a été organisée conjointement par l'UNICEF, le CICR, le HCR et la Direction régionale de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant.
- Du 16 au 17 juillet, le HCR et ses partenaires ont procédé à la **distribution de kits d'articles ménagers essentiels (AME) et de vêtements à 1 067 réfugiés** (175 ménages) résidant dans 10 villages des communes de Galma et Azorori. Chaque ménage a reçu deux bâches, deux couvertures, trois nattes, trois moustiquaires, trois seaux, deux jerrycans, un kit de cuisine complet, six morceaux de savon, et huit complets de friperie. Cette vise l'amélioration des conditions de vie des réfugiés.



Distribution des kits NFIs et vêtements aux réfugiés vivant dans les communes de Galma et Azorori, dans le département de Madaoua, Tahoua. © HCR

- Du 11 au 13 juillet, dans le cadre de la protection environnementale, le HCR a participé à une mission conjointe avec la Direction de l'État Civil des Migrations et des Réfugiés et le partenaire ADKOUL pour évaluer les travaux de récupération des terres dégradées dans le village d'accueil de Doukou Doukou, situé dans la commune de Bangui, département de Madaoua. Durant cette mission, **290 journaliers, composés de réfugiés et membres de la communauté hôte, ont restauré 20 hectares de surfaces dégradées en construisant 6 260 demi-lunes** en seulement six jours, dans le cadre d'un programme de cash-for-work.
- Pour **améliorer l'accès aux soins de santé primaires**, 2 785 réfugiés et membres des communautés hôte ont bénéficié de consultations médicales, dont 94 cas critiques ont été référés vers des centres de santé tertiaires de la région de Tahoua. Concernant la santé reproductive, durant le mois de juillet 2024, 197 femmes ont reçu des consultations prénatales et 76 accouchements ont été assistés.

Région de Diffa

Contexte : depuis 2013, la région de Diffa a été le lieu d'accueil des réfugiés nigériens fuyant les violences terroristes dans les états du nord-est du Nigéria. Au 31 juillet, **la région abritait 334 381 personnes en situation de déplacement forcé**, comprenant 169 621 personnes déplacées internes, 119 758 réfugiés, 35 476 Nigériens résidants au Nigéria et forcés de fuir vers leur pays d'origine, et 9 526 demandeurs d'asile. Bon nombre de ces individus ont connu des déplacements répétés et la majorité résident dans des sites informels ou au sein de communautés d'accueil.

Les réfugiés en provenance du Nigéria continuent d'affluer vers le camp de Sayam Forage, ainsi que vers d'autres sites d'accueil de la région, à la recherche de meilleures conditions de vie et de sécurité. Au total, **le camp de Sayam Forage, le seul camp de réfugiés au Niger, abrite actuellement 31 174 personnes.**

- Le HCR et d'autres acteurs de la protection ont continué à mener des activités telles que la **protection communautaire**, les entretiens pour la réinstallation, le profilage, l'enregistrement et la documentation, l'identification et le soutien aux individus ayant des besoins spécifiques, la protection des individus et des groupes contre la violence basée sur le genre, les abus et l'exploitation sexuels, ainsi que la protection des enfants. Le HCR continue également à fournir une **assistance multisectorielle aux réfugiés du camp de Sayam Forage**, comme l'accès à l'éducation, aux services de santé, à l'eau potable et aux installations sanitaires, ainsi que la promotion des moyens de subsistance.
- Grâce à un partenariat avec le ministère de la Santé publique, **le HCR et son partenaire APBE fournissent une assistance en matière de soins de santé primaires, y compris en santé reproductive et en VIH/SIDA**, à toutes les personnes déplacées de force dans la région de Diffa. En juillet, 2 923 réfugiés ont bénéficié de consultations médicales, et 20 d'entre eux ont été évacués vers des structures sanitaires des hôpitaux régionaux.
- Environ **75 % des réfugiés nigériens à Bosso, dans la région de Diffa au Niger, soit environ 7 800 personnes, ont exprimé leur intention de retourner volontairement à Malam Fatori**, dans l'État de Borno, selon des enquêtes menées par le HCR. Lors d'une mission du HCR à Bosso le 30 juillet, les réfugiés ont indiqué que, malgré un manque d'informations sur les conditions de sécurité actuelles dans leurs villages d'origine, leur motivation découle des difficultés d'intégration à Bosso, notamment les problèmes de logement, les expulsions fréquentes, l'insuffisance de l'aide et l'absence de solutions durables. Le gouverneur de l'État de Borno avait précédemment organisé des retours volontaires unilatéraux et s'était rendu à Diffa en mai 2024, mais avait ensuite reporté l'opération après la fête de Tabaski en juin. Le HCR continue à plaider pour un accord tripartite avec le Nigeria et le Niger afin de garantir des retours volontaires des réfugiés dans la sécurité et la dignité.
- **L'exercice d'enregistrement continu s'est déroulé au camp de Sayam Forage** et au bureau de la Direction Régionale de l'État-Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC/M-R) de Diffa. 162

personnes, dont 49 nouveau-nés, ont été enregistrées. Par ailleurs, 93 certificats de réfugiés ont été délivrés, portant le total à 899 certificats de réfugiés et 216 cartes d'identité émises depuis janvier.

- Du 29 au 31 juillet, la Gouverneure de la Province de Hadjer Lamis au Tchad et Présidente du Forum des gouverneurs du Bassin du Lac Tchad, Ildjima Abdraman, a effectué une visite à Diffa. Elle a rencontré les autorités locales, la société civile et des organisations humanitaires pour discuter de **la sécurité transfrontalière et la lutte contre l'insécurité dans le Bassin du Lac Tchad**. Les échanges ont également abordé la gestion des ex-combattants de Boko Haram. La mission s'est rendue à Grain Dogo et Elh Mainari pour évaluer les projets de stabilisation, de relance économique et de développement, ainsi que les projets du PNUD et du HCR, tels que la construction de maisons en hydraform. Le prochain Forum des Gouverneurs du Bassin du Lac Tchad se tiendra à Diffa.
- Avec le soutien du HCR, la Commission nationale pour la collecte et le contrôle des armes illicites (CNCCAI) a organisé un atelier sur **la lutte contre les engins explosifs improvisés, les restes explosifs de guerre et les mines terrestres**, du 22 au 25 juillet 2024 à Diffa. Durant ces quatre jours, 104 participants, dont des autorités étatiques, des acteurs humanitaires et des Forces de défense et de sécurité, venus des régions de Zinder et Diffa, ont été formés sur les instruments internationaux relatifs au contrôle des engins explosifs ratifiés par le Niger, les types d'engins explosifs, leurs modes d'utilisation, les dangers associés, les bons réflexes à adopter, les pistes de prévention et les mécanismes de coordination du cluster protection.



Photo de famille de participants à la formation sur la lutte contre les engins explosifs improvisés, les restes explosifs de guerre et les mines terrestres organisée à Diffa du 22 au 25 juillet 2024. © HCR

Région de Maradi

Contexte : depuis plus de quatre ans, le conflit dans le nord-ouest du Nigéria a contraint **79 769 Nigériens à fuir vers la région de Maradi**. De plus, les incursions répétées de bandes armées sur le territoire nigérien ont entraîné **le déplacement interne de 18 698 personnes**. Des bandes criminelles armées opèrent régulièrement des deux côtés de la frontière, ciblant principalement des agriculteurs et des éleveurs, et procédant à des enlèvements contre rançon. Au 31 juillet, la région de Maradi comptait environ 98 769 personnes déplacées de force.

La réponse du HCR à Maradi consiste à aider les réfugiés qui le souhaitent à se relocaliser à une distance plus sûre de la frontière, tout en apportant une assistance aux communautés d'accueil afin de soulager la pression résultant de forte présence. Des sites ont été aménagés dans les villages voisins, offrant divers services aux réfugiés et aux communautés d'accueil, notamment un accès renforcé à l'eau, aux soins de santé, à l'éducation et à des services de protection. Ces implantations ont été désignées comme villages d'opportunité. Au total, il en existe trois dans la région de Maradi, situés près des villages de Chadakori, Dan Dadjji Makaou et Garin Kaka.

- En fin juillet, le HCR a organisé **deux ateliers axés sur la protection internationale**, la législation en matière d'asile, la loi 2018-74 relative à la protection et l'assistance aux personnes déplacées internes, l'apatridie, les mouvements mixtes, la protection de l'enfance, ainsi que la coordination et l'accès humanitaires. Ces sessions, destinées aux autorités administratives, sécuritaires et coutumières du département de Guidan Roundji, ont été animées en collaboration avec la CNE/DREC-MR, CIAUD, UNICEF et OCHA. Parmi les participants figuraient les forces de sécurité du Niger, les représentants des structures gouvernementales décentralisées, les élus locaux, ainsi que les autorités coutumières.



Les participants posant avec le gouverneur de Maradi lors du lancement de la formation © UNHCR



Réception des kits offerts par le HCR par les autorités de Zinder © UNHCR

- Au cours de la même période, le HCR a organisé **un atelier d'échange à l'intention des juges, des agents de l'état civil et des services de protection de l'enfance de Maradi et Zinder**. Cet atelier visait à promouvoir les bonnes pratiques pour l'accès des enfants sans références parentales aux documents d'état civil et de nationalité au Niger. Y ont pris part les présidents et procureurs des tribunaux de grande instance de Maradi et de Zinder, les vice-présidents, juges d'audience et juges des mineurs, ainsi que les services régionaux de protection de l'enfance, totalisant 45 participants.
- Du 29 au 30 juillet, **le HCR a remis 150 kits d'articles non-alimentaires aux autorités de la région de Zinder**. Cette initiative fait suite à une requête de la ministre de l'Action humanitaire et de la gestion des catastrophes, en réponse aux récentes inondations survenues dans la commune de Tirmini. Selon le ministère de l'Intérieur, en fin juillet, la région de Zinder comptait 15 881 sinistrés et 18 décès, causés par les pluies torrentielles.

- Pour **renforcer la coordination de la réponse aux déplacements forcés**, le 25 juillet, le partenaire du HCR, le NRC, a distribué 70 bouteilles de gaz à des familles de réfugiés nigériens récemment relocalisées dans le village d'opportunité de Chadakori, dans la région de Maradi. Les réfugiés ont également reçu des réchauds à deux brûleurs. Avant cette distribution, le HCR et le NRC ont sensibilisé les femmes sur la gestion efficace des matériaux de cuisson économes en énergie, réduisant ainsi la dépendance au bois communautaire et atténuant les conflits potentiels avec les communautés locales.
- Dans le cadre du renforcement de la prise en charge médicale des réfugiés et des communautés hôtes, le 11 juillet, le partenaire du HCR, APBE, a apporté un **appui en médicaments essentiels génériques aux trois centres de santé intégrés** (CSI) des villages d'opportunité de Chadakori, Garin Kaka, et Dan Dadji Makaou.

Agadez

Contexte : le Niger est le théâtre de mouvements mixtes, y compris des flux migratoires en direction de la Méditerranée et de l'Europe, ainsi que des personnes fuyant la Libye ou expulsées d'Algérie. **En juillet 2024, les déplacements forcés de population vers la région d'Agadez ont continué**, exerçant une pression énorme sur les ressources des communautés hôtes, notamment dans la ville frontalière d'Assamaka, qui continue de recevoir des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés. Au 31 juillet 2024, environ 2 970 réfugiés et demandeurs d'asile étaient enregistrés au centre humanitaire et dans les casses de passage (des maisons d'accueil pour les réfugiés et les demandeurs d'asile les plus vulnérables) d'Agadez. De plus, la zone frontalière d'Assamaka a accueilli environ 3 591 réfugiés maliens entre juin 2023 et juillet 2024, tandis que des convois officiels et non officiels de personnes expulsées d'Algérie ou arrivant spontanément ont amené plus de 45 000 individus entre janvier 2023 et juillet 2024.



Photos d'un convoi officiel des expulsés de l'Algérie prise à Assamaka au Niger à leur arrivé © CIAUD Canada

L'abrogation de la loi de 2015 contre le trafic de migrants par le gouvernement du Niger en novembre 2023, a soulevé des inquiétudes quant à l'augmentation des mouvements de population vers Agadez en direction de l'Afrique du Nord et de l'Europe via la route de la Méditerranée centrale. L'objectif du HCR est de veiller à ce dont les personnes ayant besoin d'une protection internationale, impliquées dans ces mouvements mixtes, aient accès à la protection, à l'asile et à l'aide humanitaire.

- Suite à de violents affrontements entre les forces armées maliennes et des criminels présumés près de la frontière algérienne, **plus de 6 000 personnes, principalement des Nigériens ainsi que quelques Tchadiens et Nigériens, ont fui les sites d'orpaillage au Mali pour se réfugier à Assamaka**, dans la région d'Agadez, entre le 31 juillet et le 3 août.
- Du 11 au 16 juillet, le HCR, en collaboration avec ses partenaires et les autorités régionales, a mené la deuxième **distribution de coupons alimentaires au Centre humanitaire d'Agadez**. Cette initiative a permis de distribuer des bons d'une valeur totale de 62 128 000 francs CFA (soit 103 214 dollars) à 1 613 bénéficiaires, parmi lesquels 200 personnes vulnérables issues de la communauté d'accueil.
- Grâce à un partenariat avec le ministère de la Santé publique, le HCR et son partenaire APBE fournissent une **assistance en matière de soins de santé primaires, y compris la santé reproductive** et le VIH/SIDA, à toutes les personnes déplacées de force dans la région d'Agadez. Ainsi en juillet, 1 217 réfugiés et 936 membres de la communauté hôte ont bénéficié de consultations médicales au centre humanitaire et au centre de santé intégré Toudou d'Agadez, en plus 720 réfugiés maliens ont été reçu en consultation à Assamaka. Par ailleurs 53 d'entre eux ont été évacués vers les structures sanitaires des hôpitaux régionaux.

Niamey

Contexte : au 31 juillet 2024, Niamey abrite environ 5 210 réfugiés et 557 demandeurs d'asile. La majorité, soit 89 %, provient du Mali. Conformément à la législation nigérienne, les victimes maliennes du conflit dans le nord du Mali bénéficient d'une reconnaissance prima facie, tandis que les personnes d'autres nationalités suivent la procédure régulière de détermination du statut de réfugié du gouvernement.

Le contexte urbain de Niamey a incité le HCR à regrouper les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des interventions visant la protection et l'assistance des réfugiés et demandeurs d'asile urbains au sein d'une structure physique, appelée Guichet unique. Ce dernier a l'avantage de réduire les coûts et permet une approche intégrée, ainsi qu'une meilleure coordination des services fournis par les différents partenaires. Les réfugiés et les demandeurs d'asile reçoivent une assistance et des conseils en matière de documentation, ainsi que des informations sur les différentes formes d'assistance, telles que l'assistance médicale, le soutien psychologique et l'éducation. **Le centre gère également une ligne verte que les réfugiés peuvent appeler gratuitement pour poser des questions, demander des conseils sur l'assistance ou déposer une plainte.**

Parallèlement, le HCR et ses partenaires effectuent régulièrement des visites à domicile et surveillent le bien-être des réfugiés et demandeurs d'asiles à Niamey. Le HCR gère plusieurs **maisons d'accueil temporaires** en coopération avec ses partenaires afin d'assurer une protection adéquate aux personnes présentant des vulnérabilités spécifiques. **Afin de renforcer les structures communautaires, le HCR et le gouvernement du Niger soutiennent et coopèrent régulièrement avec le Comité central des réfugiés de Niamey**, composé de représentants issus des différentes communautés réfugiés résident à Niamey.

- Dans le cadre de son **engagement en faveur de la protection des enfants**, le HCR a mené des activités socio-récréatives dans les cases de passage de Niamey ainsi qu'au centre de transit de Hamdallaye, au bénéfice de 389 enfants (210 garçons et 179 filles). Ces activités, centrées sur des jeux intellectuels, de motricité et de dextérité, visaient à leurs capacités psychomotrices et intellectuelles.



Réinstallation

Depuis leurs créations, **les Mécanismes de Transit d'Urgence (ETM) du Niger et du Rwanda** ont permis d'assurer un transit sécurisé pour près de 6 500 personnes vulnérables enregistrées par le HCR en Libye. Ces ETM visent à identifier des solutions durables telles que la réinstallation et d'autres voies légales complémentaires, grâce au soutien financier de l'UE et aux engagements de réinstallation des États membres de l'UE et d'autres donateurs.

- **Depuis le début de l'année 2024, 640 personnes (367 réfugiés enregistrés au Niger et 273 évacués des ETM) ont été réinstallées depuis le Niger.**
- Au 31 juillet, **280 évacués des ETM demeurent au Niger**, dont 49 personnes en attente de départ en réinstallation 86 attendent des entretiens ou des décisions de pays de réinstallation. Parmi eux, 49 attendent leur départ pour le Canada et un pour la France. Les 145 autres sont en attente de traitement par les unités de réinstallation et de détermination du statut de réfugié.
- Le HCR et ses partenaires continuent de fournir des services essentiels aux 280 évacués restants au centre ETM de Hamdallaye ainsi qu'aux membres de la communauté hôte, notamment l'accès aux soins de santé, d'eau et d'assainissement.

Partenariat

Le HCR joue un rôle de leadership du Cluster Protection au Niger, où il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la protection. Cette plateforme de partenariat assure une coordination efficace des efforts déployés en faveur des personnes déplacées internes, et permet une harmonisation et une synergie plus grande des efforts des acteurs de protection au Niger. Le Cluster Protection génère de précieuses informations qu'il partage avec l'ensemble des partenaires, comble les éventuelles lacunes identifiées et oriente la direction stratégique du Plan de réponse humanitaire (HRP).

Les initiatives du HCR ont pour but de favoriser l'intégration économique et l'inclusion sociale des communautés déplacées. Cette approche est étroitement alignée sur les priorités du gouvernement du Niger, s'inscrivant dans le cadre du **Pacte mondial pour les réfugiés, du Nexus Humanitaire – Développement** et de la politique hors camp du gouvernement. Le HCR s'efforce également de développer son partenariat avec une variété d'acteurs, dont les instances étatiques pertinentes, les ONG nationales et internationales, le secteur privé, les établissements d'enseignement supérieur ou encore les médias. Une collaboration étroite avec la Direction générale de l'état civil et des réfugiés (DGEC-R), et le ministère de l'Action humanitaire, les deux principaux partenaires du HCR, assure une protection adéquate à l'ensemble des réfugiés et demandeurs d'asile et déplacés internes présents sur le territoire nigérien.

Le 25 juillet, **le chef de l'État nigérien, le général de brigade Abdourahmane Tiani, a rencontré la vice-secrétaire générale des Nations unies, Mme Amina Mohamed**, lors de sa visite de travail au Niger. Mme Mohamed a souligné les deux principaux objectifs de sa visite : faire face aux crises régionales et assurer la poursuite des investissements pour atteindre les objectifs de développement durable au Niger. Elle s'est déclarée satisfaite de la visite, notant qu'elle a pu se faire une idée des priorités et de la vision du gouvernement. Mme Mohamed a également souligné que la communauté internationale attendait un retour à l'ordre démocratique et qu'il était important de soutenir le développement du Niger. En marge de la visite la SGA a également tenu des réunions, les premier ministre, l'équipe humanitaire pays, les leaders religieux et les groupements des femmes.



La Vice-Secrétaire générale de l'ONU reçue par le Président du CNSP le 25 juillet 2024 au palais de la présidence à Niamey © Présidence du Niger

Remerciements spéciaux aux donateurs qui ont contribué à l'opération du HCR au Niger en 2024

États-Unis d'Amérique | CERF | Union européenne | Italie | République de Corée | Allemagne | Belgique | France | Luxembourg | Canada | Danemark | Suisse | Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires | Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix | Royaume-Uni | Monaco | Programme des Nations unies pour le VIH/sida | OMS | Donateurs privés.

Notre appréciation toute spéciale va également aux donateurs qui ont accordé un financement flexible au HCR dans le monde en 2024

Algérie | Angola | Arabie Saoudite | Arménie | Australie | Belgique | Costa Rica | Danemark | Estonie | Finlande | Irlande | Luxembourg | Malte | Mexique | Monaco | Monténégro | Norvège | Nouvelle-Zélande | Pays-Bas | Philippines | République de Corée | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Serbie | Singapour | Suède | Suisse | Thaïlande | Türkiye | Donateurs privés

CONTACT**Bettina Schulte**

Chargée des Relations extérieures

schulte@unhcr.org**Helen Ngoh Ada**

Chargée de la Communication

ada@unhcr.org**POUR EN SAVOIR PLUS**

Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites web [Niger Global Focus](#) et [Niger Operational Portal](#). Restez informé par le biais de nos pages [@UNHCRNiger](#) sur X (précédemment Twitter) et [UNHCR Niger](#) sur Facebook.

NIGER
PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR
31 Juillet 2024



967,585

TOTAL PERSONNES EN DÉPLACEMENTS FORCÉS

364,506 Réfugiés dont 267,167 enregistrés

49,400 Demandeurs d'asile dont 41,211 enregistrés

507,438 PDIs dont 333,625 enrôlées

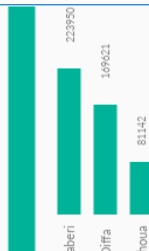
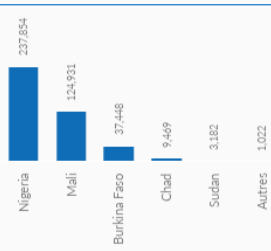
46,241 Autres personnes dont 46,241 enregistrés

La population des réfugiés et demandeurs d'asile représente **une diminution de 2% par rapport à juin 2023**. Elle constitue 43% de la population concernée au Niger dont 36% de réfugiés et 5% de demandeurs d'asile. Les réfugiés et demandeurs d'asile proviennent principalement du Nigeria (57%), du Mali (30%) et du Burkina Faso (9%).

Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays est estimé à plus de 507,000 soit 57% des personnes relevant du HCR et **une augmentation de 51% en un an**. La région de Tillabéri accueille 44% de la population déplacée, alors que celle de Diffa recense 33%.

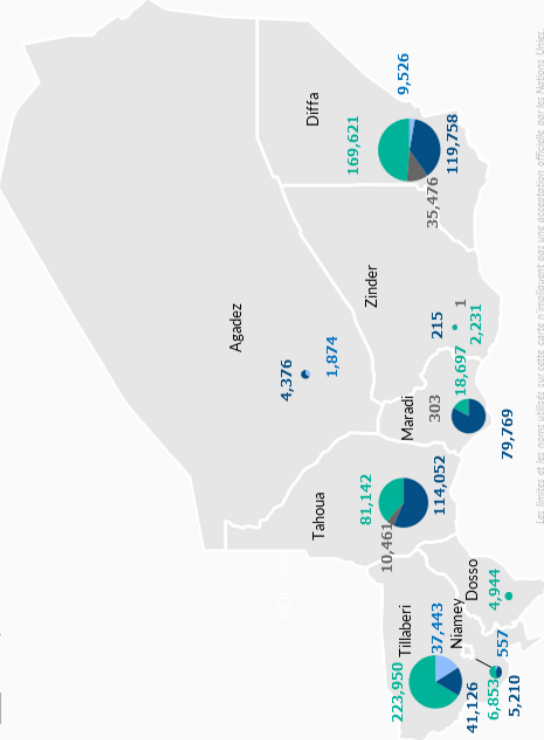
La situation du Sahel compte 53% des personnes déplacées. Celle du Nigeria totalise le deuxième plus grand nombre (45%). La majorité étant des personnes déplacées d'origine du Nigeria.

REF. & DA PAR PAYS D'ORIGINE

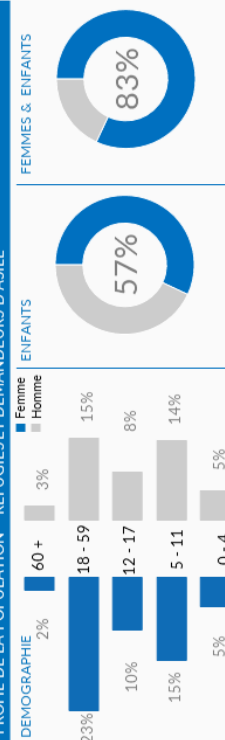


CARTOGRAPHIE DES PERSONNES EN DÉPLACEMENTS FORCÉS

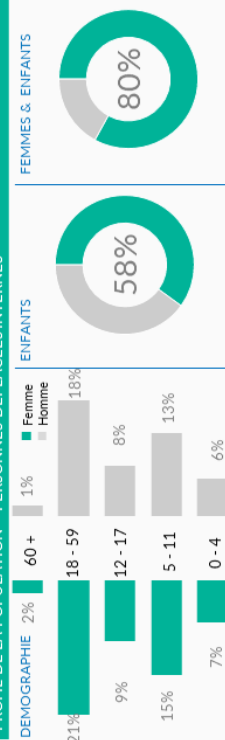
Personnes Déplacées Internes
Réfugiés
Demandeurs d'asile
Autres personnes



PROFIL DE LA POPULATION - REFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



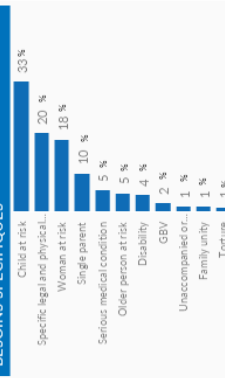
PROFIL DE LA POPULATION - PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES



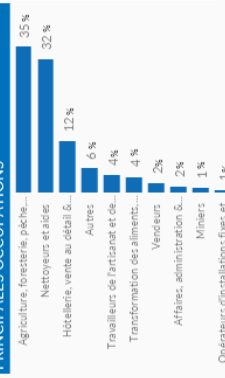
SITUATIONS

| Situation | Personnes |
|--------------------------------|-----------|
| SAHEL | 192,621 |
| REFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE | 310,036 |
| PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES | 10,461 |
| AUTRES PERSONNES | 209,268 |
| REFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE | 190,549 |
| PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES | 35,780 |
| AUTRES PERSONNES | 12,017 |
| REFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE | 6,853 |
| PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES | |

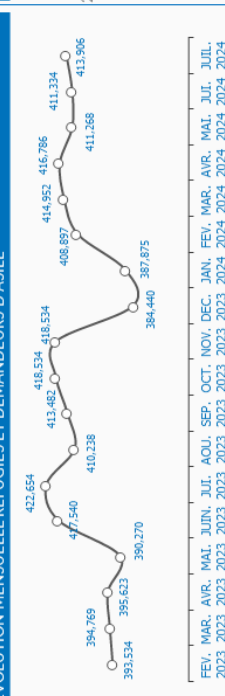
BESOINS SPÉCIFIQUES



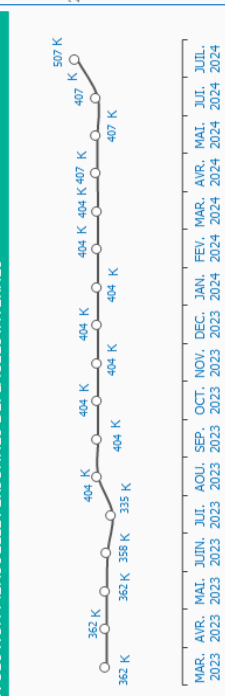
PRINCIPALES OCCUPATIONS



ÉVOLUTION MENSUELLE REFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



ÉVOLUTION MENSUELLE PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES



Date de création : 15.09.2023 Sources : UNHCR, Statistiques des populations, du UNHCR pour les réfugiés et demandeurs d'asile, statistiques validées du comité central MAU/ICC pour les IDPs. Les statistiques doivent être considérées comme provisoires et sujettes à modification. Feedback: stats@unhcr.org K = millier.